

ASSEP34

Compte-rendu de réunion : 11/06/2018 - 9h00 - 9 route de Minerve - 34210 AZILLANET

Présents : ASSEP34 / TT SG

Prochaine réunion : 15/06/18 - 9h00 - 9 route de Minerve - 34210 AZILLANET

I. Actions du jour :

CPAM :

identifiant et mode de passe :

Mot de passe temporaire reçu par courrier et changé lors de la première connexion; mise-à-jour document internet sur drive (.../drive/internet).

L'espace personnel indique : "Aucune complémentaire santé n'est enregistrée pour vous et ELIOT GLASER-PORTAL." (.../drive/CPAM/20180611-2).

Téléchargement de l'attestation de droits (... drive/cpam/AttestationDroits).

Document transmis à la MAAF par mail à partir de la messagerie sur le site de la MAAF (.../drive/MAAF/20180612-2.jpg).

L'attestation de droits réclamée par la MAAF courrier du 03 avril 2017 (.../drive/MAAF/2017 - demande infos...) va permettre la télétransmission des demandes de remboursements reçues par la CPAM.

Les relevés mensuels de paiement ne sont disponibles que 6 mois sur le site (.../drive/cpam/20180611-3).

Le pointage du compte BNP année 2017 a permis de reconstituer les montants remboursés par la CPAM, les décomptes papier ont été rassemblés et envoyés par mail sur le site de la MAAF (.../drive/MAAF/20180609-1).

La connexion ce jour sur le site a mis en évidence des frais médicaux engagés sur 2018, les décomptes papier sont à rechercher parmi les documents à trier.

Sans attendre l'aboutissement de cette recherche, les décomptes 2018 sont téléchargés (.../drive/CPAM/2018- 201801 - relevé mensuel idem pour 2018 - 201805) et sont envoyés à la MAAF par mail à partir du site de la MAAF (.../drive/MAAF/20180612-1.pdf et .jpg).

Sarah m'informe que le médecin référent indiqué sur l'espace personnel est parti à la retraite en fin d'année 2017; lors de la prochaine visite médicale Sarah devra demander au médecin de son choix de remplir la feuille d'affectation de médecin référent et permettre ainsi un meilleur remboursement des frais médicaux (médecin hors parcours de santé : remboursement moindre).

Le médecin référent n'est obligatoire qu'à partir de 16 ans donc Eliot n'est pas concerné par cette notion.

Intégration classement :

Lors de ma précédente intervention, j'ai collecté divers documents.

Après tri, classement chronologique de ces documents à mon bureau; j'ai intégré ces documents dans un classeur jaune (temporaire) au domicile de votre soeur.

Les rubriques créées sont :

- MAAF : contrats
- MAAF : santé
- MAAF : tempo
- MAAF : Alcyon (bâteau)
- MAAF : sinistres
- CPAM
- Prêt BNP : contrat et tableau d'amortissement
- Séparation (jugement)
- Permis de conduire (retrait point & permis)

Inscription collège :

La fiche de renseignements (.../drive/compte-rendu & courriers/20180531-3) n'est ni complétée ni signée des deux parents.

Conformément à votre demande mail du 09/06/2018 21h17 et nos échanges téléphoniques, il est important que l'inscription d'Eliot au collège soit finalisée.

Après échange avec votre sœur, nous avons convenu :

- 1) Sarah doit contacter un parent d'élève présent à la réunion d'information organisée par l'école pour obtenir les informations données lors de la réunion. *Aucun parent d'Eliot n'était présent à cette réunion.*

* téléphone passé par Sarah en ma présence : interlocuteur absent; Sarah devra reprendre contact dans la journée.

- 2) Sarah à son initiative doit rencontrer ce jour (11/06) à 11h55 l'instituteur d'Eliot pour s'informer des conséquences de la fiche d'information non rendue et le devenir de l'inscription d'Eliot.

- 3) Sarah doit contacter au plus vite le père d'Eliot pour lui faire signer la fiche de renseignements.

* téléphone passé par Sarah en ma présence : le père d'Eliot informe détenir un dossier pour l'inscription d'Eliot et semble favorable à l'inscription d'Eliot dans un collège autre que celui d'affectation par défaut. Les parents d'Eliot ont convenu de se rencontrer pour définir la scolarité d'Eliot pour l'année prochaine.

En attente de l'orientation retenue par les parents, les inscriptions (cantine et transport) sont différées.

Transcription acte de naissance :

Extrait d'acte de naissance en 2 exemplaires reçu par courrier au domicile de votre sœur.

Le dossier est mis en attente; l'inscription au collège est prioritaire.

II. Actions : prochain rendez-vous

Inscription au collège :

Prise en compte de l'orientation retenue par les parents d'Eliot.

Prise en compte de votre appel téléphonique du 11/06/2018 à savoir :

- fiche inscription datée (début mai 2018) et signée au collège par défaut et demande de dérogation pour collège de St Chinian
- prise en compte dossier d'inscription du père d'Eliot
- dossier inscription St Chinian (inscriptions ouvertes du 18 au 20/06 inclus)
- institution Sévigné O/N suivant décision des parents d'Eliot

pour information l'Institution Sévigné à Narbonne est à 35 kms d'Azillanet soit 43 minutes de trajet. A prévoir matin et soir ?

Dossier de prime à la conversion